



## 3.1 Orientation Particulière d'Aménagement

MODIFICATION N°7 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête Publique du : 19 Mars 2015 au 20 Avril 2015



Dossier arrêté  
par Délibération  
du Conseil Municipal du :

03 Mars 2011

Dossier approuvé  
par Délibération  
du Conseil Municipal du :

16 Novembre 2011

## La zone d'activités des Richardets

Requalifier et redynamiser la zone d'activités des Richardets (30 hectares) pour permettre l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée.

Aujourd'hui vieillissante, la zone d'activités des Richardets fera l'objet d'une opération ambitieuse de requalification et de redynamisation lui permettant d'accueillir des entreprises tournées vers les nouvelles technologies, la recherche et le développement durable.

- ✓ désenclaver la zone en améliorant son accessibilité depuis l'autoroute A4 ;
- ✓ requalifier les espaces et re-spécialiser la zone vers l'accueil d'entreprises à haute valeur ajoutée ;
- ✓ développer une façade offrant une visibilité depuis l'autoroute A4 ;
- ✓ favoriser le remembrement foncier ;
- ✓ inscrire le projet la requalification dans le projet d'échelle régionale en lien avec le cluster Descartes ;
- ✓ développer les liens avec les quartiers d'affaires du Mont d'Est et du Pavé Neuf.

Les sites porteurs de développement  
Orientation n°4 .ZAE DES RICHARDETS Modification N°7



